



Recherche en un coup d'œil

Profil des délinquantes sous surveillance dans la collectivité

MOTS CLÉS : *délinquantes, surveillance dans la collectivité, délinquantes autochtones*

Ce que cela signifie

La recherche a révélé que les deux domaines dans lesquels les délinquantes pourraient bénéficier d'un soutien additionnel sont : l'emploi et les besoins propres aux Autochtones. Le Service correctionnel du Canada (SCC) offre déjà des initiatives axées sur ces domaines. En effet, dès 2010, le SCC avait mis en œuvre une *Stratégie communautaire nationale pour les délinquantes révisée*, laquelle portait notamment sur l'emploi et les besoins propres aux délinquantes autochtones. Il a aussi mis en œuvre le *Plan stratégique relatif aux services correctionnels pour Autochtones*, et qui reflète les interventions et services adaptés à la culture autochtone offerts aux délinquantes tout au long de leur peine, y compris dans la collectivité. Des profils subséquents permettront de déterminer l'incidence de ces initiatives sur les délinquantes sous surveillance dans la collectivité.

Ce que nous avons constaté

En général, les délinquantes affichaient des besoins considérables dans le domaine de la vie personnelle et affective, en toxicomanie et présentaient des niveaux limités en termes d'études et d'emploi antérieurs. Des possibilités d'amélioration furent observées sur le plan de la participation des délinquantes aux programmes d'employabilité en établissement et dans la collectivité.

Les délinquantes étaient restées dans le droit chemin après leur libération, comme le montre le faible taux (10 %) de suspension de mise en liberté sous condition. Dans la plupart des cas, la suspension était attribuable à l'omission de se présenter plutôt qu'à une activité criminelle, ce qui révèle que certaines délinquantes peuvent avoir de la difficulté à s'adapter aux exigences de la surveillance communautaire.

Comparativement aux délinquantes non autochtones, les délinquantes autochtones étaient désavantagées sur le plan des antécédents scolaires et professionnels et elles affichaient des taux d'emploi inférieurs après leur libération. Elles avaient aussi plus de problèmes de toxicomanie, de sorte que la condition spéciale de ne pas consommer de drogue et/ou d'alcool leur était plus fréquemment imposée au moment de leur libération. Les délinquantes autochtones étaient aussi plus nombreuses que les délinquantes non autochtones à faire l'objet d'une suspension, en général pour avoir

omis de se présenter. Comme elles étaient aussi moins susceptibles de bénéficier d'une mise en liberté discrétionnaire que les délinquantes non autochtones, elles avaient passé une moins grande partie de leur peine dans la collectivité et, dans l'ensemble, avaient souvent moins bien réussi leur réinsertion sociale.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Presque toutes les délinquantes sous responsabilité fédérale purgeront une partie de leur peine dans la collectivité en liberté sous condition. La population de délinquantes sous surveillance dans la collectivité est à la hausse; elle a augmenté de 20 % entre 2003 et 2012. Une meilleure compréhension de cette population pourrait contribuer à l'élaboration ou à l'amélioration de politiques et programmes qui tiennent compte des différences entre les sexes en vue de faciliter la réinsertion sociale.

Ce que nous avons fait

Un profil des 509 délinquantes sous surveillance dans la collectivité le 30 mars 2014 a été établi. Outre les caractéristiques démographiques, les caractéristiques liées à la peine et les types de mise en liberté, le profil met l'accent sur les risques et les besoins dans plusieurs domaines : formation, emploi et programmes correctionnels en établissement; conditions spéciales de libération conditionnelle; emploi dans la collectivité; réincarcération après la libération.

Pour de plus amples renseignements

McConnell, A., Rubinfeld, S., Thompson, J. et Gobeil, R (2014). *Profil des délinquantes sous surveillance dans la collectivité*, (rapport de recherche R-287), Ottawa, Ontario, Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toute autre demande de renseignements, veuillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#), par courriel ou par téléphone (613-995-3975).

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour obtenir la liste complète de nos publications de recherche.

Préparé par : Ashley McConnell, Sara Rubinfeld, Jennie Thompson et Renée Gobeil